

Losanac Limited. Il s'est montré très inquiet des insinuations qu'elle contenait car elles étaient de nature à jeter du discrédit sur les capitalistes belges intéressés. Il a exprimé l'espoir qu'elles pourraient être corrigées et il m'a assuré que le baron Boel a rendu et qu'il rend encore de grands services à son Gouvernement.

Les faits que j'ai soumis à la Chambre démontrent le peu de véracité des accusations de M. Drew. Ces faits étaient à la portée de M. Drew mais avec son omniscience coutumière de tout ce qui touche à la conduite de la guerre il a jugé bon de lancer ses accusations sans aller aux renseignements. Monsieur l'Orateur, je désire faire remarquer que de telles déclarations faites à la légère causent un tort considérable à l'effort de guerre du Canada, plus particulièrement lorsqu'elles viennent d'une personne qui occupe un haut rang dans la vie publique.

M. GRAYDON: Je n'avais pas l'intention de prendre part à cette discussion, avant que le ministre n'eût gratuitement attaqué le premier ministre de l'Ontario.

L'hon. M. HOWE: Que pense l'honorable député de son attaque?

M. GRAYDON: Je n'ai pas interrompu le ministre, et je désire formuler mes observations avec le moins d'interruptions possibles de sa part. Je dirai...

M. HANSELL: Je pose la question de Règlement. Il s'agit, je crois, de l'aviation civile. Le ministre des Munitions et approvisionnements y a intercalé une déclaration, grâce à une marque de courtoisie dont jouit tout membre du Gouvernement. Si la déclaration doit être étudiée, les digressions n'en finiront plus, je le crains, et il deviendra impossible de revenir cet après-midi à l'étude de l'aviation civile. Je ne veux pas couper la parole au chef de l'opposition. Il devrait sans doute répondre au ministre, mais n'allons pas dévier du sujet à l'étude. Revenons à l'aviation civile immédiatement après les observations du chef de l'opposition.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. McCann): Quelque autre honorable député désire-t-il prendre la parole sur la question de Règlement soulevée par l'honorable député de Macleod? J'estime que le ministre avait le droit de formuler sa déclaration, attendu que ses observations se rattachent au sujet de l'aviation civile.

M. GRAYDON: Je serai bref. Encore une fois, je n'avais pas l'intention pour le moment de prendre part à la discussion. Ce qu'a dit le ministre mérite toutefois des commentaires de la part de l'opposition officielle, car non

[L'hon. M. Howe.]

seulement il s'est permis des observations indignes de lui mais il est allé trop loin dans ce qu'il a dit. Au sujet de l'affaire Malton le premier ministre Drew de l'Ontario ou tout autre premier ministre de cette province n'a pas à s'excuser de se faire le champion de ce qu'il croit être les meilleurs intérêts de la province dont il dirige présentement les destinées.

Le ministre n'a, comme moi-même, ce semble, pris connaissance d'aucun rapport exact des paroles de M. Drew, il n'a lu que les journaux. Aux fins de la discussion cependant, nous devons nous en tenir à cette déclaration. Le premier ministre d'Ontario semble avoir signalé en termes très précis au ministre et au Gouvernement que la Victory Aircraft exploite à Malton une usine aéronautique dont le rendement est peut-être unique dans tout le Canada. Le ministre lui-même l'admettra.

L'usine de Malton est non seulement très bien placée en vue de la production future, mais elle a déjà fabriqué un type d'avion que nous, de la région de Malton, croyions propre à servir les fins dont le ministre a fait mention le printemps dernier, notamment, celles de l'aviation civile et du transport aérien au cours de la période de paix qui suivra, nous l'espérons. Les allégations que le ministre a formulées aujourd'hui contre le premier ministre d'Ontario rendent un très mauvais service non seulement à l'Ontario, mais au Canada tout entier.

A Malton, environ 9,000 ouvriers s'emploient à la fabrication d'avions Lancaster. La production s'accélère peu à peu et elle a commencé dans des circonstances qui, les années précédentes, offraient certaines difficultés. L'usine de Malton est contiguë à un aéroport qui est peut-être l'un des plus vastes du continent. Il n'est pas d'usine mieux située que celle de la Victory Aircraft, tant au point de vue de la géographie que des facilités de production, pour fabriquer ce genre d'avions, comme aussi pour servir au commerce d'après-guerre.—oh, je ne veux pas manquer de charité envers l'honorable député de Fort-William, mais il rendra service au ministre en ne m'interrompant pas tout de suite.

Que le ministre note bien ceci: à cause de la situation même de l'usine, le premier ministre de l'Ontario avait toutes les raisons de poser son geste, car il faut songer à l'après-guerre et de quelle façon la ville de Malton en sera affectée. Il y a eu là une gigantesque expansion. Nombre de gens y sont venus s'établir. Toute la région se développe et s'attend à voir se continuer la fabrication d'avions après la guerre. Voilà